VOL. XLIX — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 31 DECEMBRE 1919 — No. 6

ABONNEMENTS

Canada .... $1.00 par année
Etats-Unis .... 1.50 " "
Europe .... 2.50 " "

Tarif des Annonces

1ère insertion, par ligne .... 12 cents
Chaque insertion subséquente 8 cents

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PU... ET IMPRIMÉ
TOUS ... MERCREDIS

Toutes co... ...cations concernant le journal ou ...imerie devront être adressées :

L... ...nitoba
42 AVENUE PROVENCHER
SAINT-BONIFACE - MANITOBA
Téléphone : Main 3377

COUPS DE PLUME

Bonne et heureuse année.

* * *

Que l'année 1920 apporte à tous bonheur et prospérité.

* * *

Nos pères disaient, Bonne et Sainte année, mais ils prêchaient d'exemple.

* * *

Avouons que nous pouvons difficilement faire le même souhait avec la même autorité!

* * *

Souhaitons justice et charité de tous et pour tous.

* * *

Revenons à la foi solide de nos ancêtres.

* * *

Si cette foi s'est quelque peu émoussée au contact de la doctrine moderne, tâchons de réparer les brèches au souvenir du Divin fondateur de notre sainte religion.

* * *

Rappelons-nous que la doctrine catholique a été donnée à saint Pierre par le Christ lui-même.

* * *

Le Pape de Rome, nos évêques et nos prêtres ont reçu de Dieu la mission de nous diriger.

Le cri de l'impie, le sarcasme et la protestation des églises dissidentes ne changeront rien à la loi divine.

* * *

Ne nous laissons pas déchristianiser.

* * *

Dieu a donné à l'homme le droit du libre arbitre.

Si nous n'avons aucunement l'envie de nier au protestant le droit d'interprêter la bible à sa façon, nous devons affirmer notre droit de nous soumettre fidèlement aux dictées de nos pasteurs.

* * *

L'église catholique a bravé toutes les tempêtes que l'on a soulevées contre elle depuis dix-neuf siècles; la logique de sa doctrine et de ses enseignements est indiscutable, pourquoi céder le pas?

* * *

Peu importe que nous soyions en minorité dans notre pays.

La loi humaine peut-être en contradiction avec la loi de notre église; elle ne lui est pas supérieure et ne l'emporte pas sur elle.

* * *

Notre faiblesse apparente n'est pas une preuve de notre infériorité; elle peut tromper l'esprit superficiel, elle ne troublera jamais la confiance de l'homme fort qui s'appuie sur le roc inébranlable de la vérité éternelle.

* * *

Le peuple canadien-français à une mission spéciale à remplir sur la terre d'Amérique.

Comme la France qui a mérité de se faire nommer la fille aînée de l'église, le canadien-français doit travailler à se rendre digne d'être appelé le chevalier du Christ sur le continent américain.

* * *

Notre langue est la sauvegarde de notre foi.

* * *

La langue française ne saurait disparaître ni mourir sur la terre d'Amérique; à nous incombe le devoir de l'étudier, de la parler, de la propager.

* * *

Apprenons l'anglais pour nous permettre d'occuper dans la société la situation à laquelle nous avons droit, mais conservons la langue française comme un dépôt sacré qu'il serait criminel d'abandonner.

Parlons notre langue au foyer, dans nos rapports entre compatriotes; réclamons sans cesse ses droits; elle est le canal par où passe notre vie, sans elle nous serions suffoqués.

* * *

Il est sage et prudent au commencement de la nouvelle année de prendre des résolutions fermes pour la défense, la protection, la conservation de notre langue et de notre foi.

Ce sont les deux tourelles protectrices de notre nationalité.

Vivant dans un milieu aux idées, aux sentiments, aux principes contraires aux nôtres; continuellement en butte aux attaques ouvertes ou sournoises, insidieuses ou violentes; sans cesse poussés vers un but, un idéal, une doctrine adverses à nos croyances, à notre éducation il nous est quelques fois difficile de discerner le vrai chemin; tous devenons hésitants, nous nous troublons, nous voulons nous aussi, être modernes, nous trouvons lourdes certaines entraves, le respect humain nous en impose et pourtant si nous voulions être francs et honnêtes envers nous-mêmes, nous saurions facilement où trouver l'enseignement infaillible, nous n'aurions pas peur et nous serions aussi braves que l'ennemi.

A l'aurore de la nouvelle année souhaitons nous cette bravoure, nous en avons tous besoin.

* * *

Nous sommes sur le seuil d'une vie nouvelle.

La prospérité, la richesse s'offrent à notre pays.

Nous n'avons qu'à tendre la main pour cueillir une moisson abondante.

Le siècle présent appartient au Canada.

Souhaitons que les chefs de l'Etat s'élèvent à la hauteur des circonstances, souhaitons que les représentants du peuple comprennent bien leurs devoirs, leurs responsabilités, le travail qu'ils ont à accomplir.

Nous désirons l'ordre, la paix et la concorde dans notre pays.

Nous voulons le respect des consciences, la liberté réelle de tous les citoyens de notre pays.

Souhaitons un gouvernement fort, uni, respecté.

Que les brandons de discorde soient mis au rancart.

Réorganisons où il faut réorganiser.

Affirmons-nous en face du monde tout entier.

Oublions nos inimities, nos haines.

Donnons-nous la main.

Que le riche aille vers le pauvre avec générosité.

Que le pauvre se tourne vers le riche avec confiance.

Que l'esprit de charité chrétienne règne souverain audessus du capitaliste et du travailleur.

Que la vraie fraternité règne parmi tous nos concitoyens et nous n'aurons plus de souhaits à faire car il y aura partout bonheur parfait.

JANVIER

Ce mois commence l'année, pour beaucoup il a été l'époque de la naissance; mais rappelez-vous, chères amies, que la vie n'est point un festin, c'est une épreuve et un devoir. Rêver un bonheur san nuages, c'est se fatiguer à la poursuite d'une chimère; de là ces inquiétudes, ces agitations, ces ennuis, ces tristesses, qui nous empêchent de jouir des petites joies innocentes d'ont l'existence est semée, et font le tourment des personnes qui nous aiment. Cherchez avant tout le devoir, et vous y trouverez le plaisir. Quand les années auront flétri vos jeunes visages, ridé vos fronts resplendissants, blanchi vos blondes et noires chevelures, que vous aurez subi enfin les transformations de la vie, combien il vous sera doux et consolant de penser que chaque heure de votre course aura été marquée par l'accomplissement d'un devoir, que toujours vous n'avez eu qu'un amour, Dieu; une idée, l'accomplissement de sa volonté; un désir, celui de l'aimer uniquement. Jeunes filles, vous ferez alors la douce expérience de ce que procure de joies intimes et de consolations ineffables une vie exempte de fautes comme de remords. Oh! puisse ce bonheur être le partage de chacune de vous, c'est le meilleur souhait que mon coeur vous fait au commencement de cette année.

—Une Amie des Jeunes Filles.

RESPECT A L'ENFANCE

"Dans un petit vase précieux, "qui s'appelle une intelligence "d'enfant, il convient de ne verser que des choses exquises." (Fénélon.)

Ne fais jamais rien
Contre la décence :
Toujours, ô chrétien,
Respecte l'enfance.

Devant l'innocence,
A dit un païen,
De cette sentence
Souvenez-vous bien.

Purs comme des roses
Fraîchement écloses,
Enfants, Dieu l'a dit,
Ceux qui vous méprisent
Ou vous scandalisent,
Le ciel les maudit!

BONNES PENSEES

Une grande partie de notre mal, c'est que les mauvais sont très mauvais et fort unis, tandis que les bons ne sont pas assez bons et fort divisés.

Dieu n'est pas d'un naturel à emporter sa miséricorde sitôt qu'on l'insulte et qu'on l'outrage.

Il voit des vertus humaines qu'il doit solder sur l'heure par des récompenses temporelles, car elles n'en auront point d'autres.

Un édifice qui n'est pas soutenu dépérit, l'infidélité amène l'instabilité.

Le respect pour soi-même est un sentiment fort louable, mais il ne doit point aller jusqu'à la vénération.

Le découragement est toujours une lâcheté.

Il ne faut être curieux ni en bien ni en mal.

Dieu règne dans la conscience de deux manières : par la grâce et par le remords.

Le genre chagrin dans la dévotion est un métier de gagne-petit, il ne va ni haut ni loin, parce qu'il suppose peu de courage et beaucoup d'amour-propre.

La douceur charme; la bonte console; même séparées, ces deux vertus ont fermé bien des blessures; unies, quel bien ne répandent-elles pas? Heureuses et bénies celles qui les possèdent toutes deux.

Les occasions ne nous rendent pas plus fragiles, mais elles nous le sommes.

La flatterie est comme l'ombre, elle ne nous rend ni plus grandes ni plus petites.

Nous restons toujours au-dessous de nos prétentions.

Moins on a de tête, plus on a d'entêtement.

Quand on est bien malheureux, on a peu de besoins.

Après la grâce, ce qui donne plus d'efficacité aux paroles pieuses, c'est la sainteté de celui qui les profère.

Plus ont voit le monde, plus on pressent ce que doit être Dieu.

Il y a des questions si indiscrètes qu'elles ne méritent ni la vérité ni le mensonge.

On n'a pas le droit d'exiger la conscience de celui à qui on refuse la liberté.

On vient souvent mieux à bout de ses desseins en cédant qu'en résistant.

Dieu ne met les consolations que là où il a mis la peine.

On n'est jamais dispensé des plus petites vertus, même par les plus grandes; le martyre subi avec gloire ne dispense pas de la plus petite loi de l'Eglise, et fussiez-vous monté au troisième ciel, les extases de l'oraison ne vous dispenseraient pas de la prière des simples.

Le scandale a ses hontes, ses influences salutaires, et ses résultats; c'est le coup de vent qui entraîne la branche morte et durcit la branche vivante.

Avec Dieu, il ne faut être ni un savant, ni un philosophe: il faut être un enfant.

Avec la simplicité, on est à la hauteur de toutes les situations de la vie.

En reprenant les autres, on n'est pas toujours sûr de les rendre meilleurs; en les supportant, on se rend meilleur soi-même.

"TO BE OR NOT TO BE!"

L'Action Catholique

"Etre ou ne pas être!" se dit Hamlet au début de son célèbre monologue.

Est-ce que beaucoup ne se sont pas posé la terrible question depuis quelques années? Est-ce que la Société toute entière ne pourrait pas se la poser elle-même en face des assauts qu'elle subit de toutes parts, assauts renouvelés, assauts de plus en plus violents, sous lesquels elle se sent chanceler, malgré la résistance qu'elle leur a opposée jusqu'ici.

Nous avons déjà dit et répété comment, dès les premiers jours de la guerre, la France fut sauvée d'un désastre immédiat et irréparable grâce aux cheminots catholiques, qui rendirent possible la mobilisation. Un coup d'oeil jeté sur le document ci-dessous,—dû à l'obligeance de M. Serrarens, le conseiller catholique du délégué ouvrier hollandais envoyé à la Conférence de Washington—montre que la Hollande n'a échappé à la révolution bolchéviste, à l'époque de l'armistice, que grâce aux associations ouvrières catholiques et chrétiennes qui paralysèrent le mouvement lancé par le chef socialiste Troelstra.

Si les Spartacistes allemand ont échoué dans leur tentative de chambardement social, n'est-ce pas dû à ce que Mathias Erzberger, le chef catholique, s'est dressé devant eux à la tête de ses cohortes bien disciplinées, et leur a barré la route.

Qui a tiré la malheureuse Bohème des griffes de l'anarchiste sanguinaire Bela-Kun, sinon les catholiques qui ont prêté main forte aux partisans de l'ordre.

Qui à l'heure actuelle, empêche la royauté italienne de glisser sur la pente où elle s'incline déjà, sinon le groupe catholique sur lequel le ministère s'appuie pour mater les socialistes.

Et pourquoi, malgré les torrents d'injures, de mensonges et d'insinuations de toutes sortes auxquels elle a été en butte ces dernières années, notre province de Québec est-elle maintenant l'objet de tant de déclarations élogieuses de la part de gens qui paraissent tout à coup la découvrir et la voir sous son vrai jour, sinon parce que la mentalité catholique de sa population et les unions catholiques, qui se multiplient chez ses travailleurs, en font le boulevard de l'ordre de la paix?

L'ereur de ceux qui prétendent guérir la maladie sociale actuelle à coup de décrets et de mesures économiques est lamentable.

L'ouvrier n'est pas aveugle; il l'est moins que jamais. Il sait bien, parce qu'il l'a vu, que si la guerre a promené la dévastation et la ruine dans tant de pays; si elle a rendue la vie difficile partout, elle a aussi créé et en grand nombre, des nouveaux riches dont le luxe, souvent insolent, est une provocation pour ceux qui ont peiné et souffert, non seulement durant les heures sanglantes où le conflit a duré, mais qui continuent de peiner et de souffrir malgré la paix rétablie.

Son coeur, son âme sont ouverts à toutes les mauvaises inspirations que lui versent cette constation et ce contraste.

Que lui importe ce qui arrivera? Il veut d'abord satisfaire son envie et sa haine; il veut d'abord détruire; ensuite, il verra.

Mais l'ouvrier, n'est pas toujours u nincroyant; il est parfois un catholique, un catholique avec ses unions qui groupent aujourd'hui des millions de ses frères, et qui opposent à la haine aveuple le l'Internationale socialiste, non seulement la résignation chrétienne, mais encore le sens de la justice qui calme les colères en permettant de voir les droits de l'adversaire, et surtout le sens de l'audelà, qui atténu l'âpreté des souffrances d'aujourd'hui par la certitude du bonheur de demain.

Voilà commnt le catholicisme qui s'est toujours plie aux circonstances avec une souplesse qui est la meilleure preuve de son origine divine, sauve la société d'aujourd'hui contre les barbares modernes que sont les anarchistes et les socialistes, tout comme il a sauvé celle d'hier contre les Huns et les Mahométans. Voilà pourquoi les papes, aux temps déjà lointains de Léon XII., ont béni les travaux des dévoués catholiques qui s'occupaient alors d'organiser les forces ouvrières catholiques, et reconnu le droit des travailleurs de s'unir entre eux pour se protéger.

* * *

Et voilà ce que, même des catholiques ne voient pas encore aujourd'hui!

Leur conseillerons-nous la lecture de Hamlet, et la méditation sur le "To be, or not to be"?

NOS HOMMES FORTS

Le Rév'd. M. Crevier

J'emprunte au *Manitoba*, le récit suivant des exploits de l'un des nôtres, un ministre de la paix, qui faisait servir sa force, dans l'occasion, à l'exercice de son ministère.

"Au temps des trop fameuses luttes, entre les compagnies du Nord-Ouest et de la baie d'Hudson, la plus grande gloire, pour tous les hommes du Nord, c'était d'avoir un poing solide.

Un voyageur de ces temps-là n'enviait pas d'honneur plus grand que celui d'être proclamé le boulé de tout un fort, ou le coq d'une brigade.

Bourgeois et serviteurs ne parlaient que de batailles, et on exaltait jusqu'aux nues, celui qui, dans une lutte, corps à corps, avait pu assommer son adversaire. Bref! Bref l'exercice du pugilat, tout comme au temps des Grecs, était à l'ordre du jour, et on était aussi passionné pour voir se battre deux hommes, que les Espagnols le sont pour voir les combats de taureaux.

Disons, entre parenthèse, que nos amis les Anglais ont conservé le beau goût payen, et que les combats d'hommes font leurs délices.

Le Fort William a été très célèbre comme théâtre de ces luttes athletiques. C'était là, que les hommes des deux compagnies se rencontraient et se mesuraient; c'était là, que les Goliaths de Sorel, en grande renommée alors, dévisageaient les Orknays et gagnaient le plumet traditionnel porté sur le chapeau.

Celui qui avait ce plumet faisait la loi "ut in grege taurus" comme dit Horace. Ce fut, pendant les beaux jours de ce règne de la force brutale, qu'un missionnaire canadien, M. l'abbé Crevier mort curé de Saint-Pie, il y a deux ou trois ans, fut envoyé par l'évêque de Québec, jusqu'au Fort William.

Ceux qui ont connu M. Crevier savent qu'il était de taille à faire respecter sa personne par celui qui n'aurait pas voulu respecter son caractère.

Il était d'une force herculéenne; les vieux voyageurs, qui l'ont vu dans le Nord-Ouest s'en souviennent encore. Sans faire parade de cette force extraordinaire, il parait qu'il savait s'en servir à point, pour inculquer l'esprit de crainte à ces rudes natures, qui n'étaient pas susceptibles d'autres sentiments.

Quand il arriva dans le Fort William, tous les hommes remarquèrent bien, que M. Crévier n'était pas un petit garçon, et, ils furent fiers d'avoir un curé possédant des qualités physiques, d'un si grand prix à leurs yeux.

Deux ou trois jours après son arrivée, le bourgeois du Fort alla le trouver à sa chambre, et lui dit:

"C'est demain un jour de régal; nous allons distribuer une ration de rhum à nos hommes; ils vont fêter, et, il y aura des batailles; c'est de règle. Ne vous montrez pas, pendant ce temps-là; car, vous courrez risque d'être insulté. Vous ferez donc mieux, de main, derester à votre chambre."

Monsieur Crevier remercia bien poliment le bourgeois, mais ne lui promit rien.

Le lendemain matin, la cour du Fort était remplie; les genvoulaient fêter et voir la bataille. Les deux premiers champions, qui devaient mesurer leurs forces étaient, un canadien, du nom de Ladébauche, et un métis, du nom d'Olkan. Leur costume, pour la lutte, était bien simple: pantalon et ceinture, c'était à peu près tout; leurs longs cheveux étaient retenus, en arrière de la tête, par un mouchoir de soie.

Quand ils parurent au milieu de l'arène ils furent salués comme autrefois les gladiateurs dans l'amphitéâtre romain. Le signal se donna, et les deux fort-à-bras s'élancèrent l'un sur l'autre, comme deux tigres.

Pendant ce temps là, M. Crevier avait vu de sa fenêtre tous ces préparatifs. C'était bien triste pour lui que d'être témoin d'un pareil scandale, sans pouvoir y porter remède.

Quoi! lui missionnaire, venu de si loin, pour ramener des hommes à des sentiments chrétiens allait laisser commettre, tout un jour, sous ses yeux, des brutalités sans nom? C'était trop fort; Comme David, en face des Philistins, il ne pût supporter plus longtemps l'insulte fait au camp d'Israël.

Emporté par le zèle, il sort de sa chambre, en relevenat les manches de sa soutane, passe hardiment au travers de la foule des commis et voyageurs, et marche droit aux deux combattants.

En le voyant passer, on n'eut que le temps de dire : "Qu'est-ce que va faire M. le curé? Qu'est-ce que va faire M. le curé?

Ils n'attendirent pas longtemps, pour savoir ce qu'il allait faire.

En arrivant auprès des lutteurs, il les saisit et les secouant au bout de ses bras, il leur dit : "Ah! c'est votre manière de vous battre, vous autres, boulés du Nord-Ouest; eh bien? vous ne savez pas vous battre du tout; vous n'êtes que des vieilles. Voilà la vraie manière de se battre", et en disant cela, il vous leur rapproche le visage, et se met à les frapper, l'un contre l'autre comme s'ils eussent été des enfants, puis, après leur avoir fait faire cette gymnastique, quelques instants, écartant ses bras nerveux, il rua les deux hommes, à cinq ou six pieds de lui. "Maintenant, dit-il, si vous en avez de meilleurs que ces deux là, envoyez-les moi, je vais continuer la leçon."

On dit, que personne n'eut envie de se faire son écolier pour le moment. En quelques minutes, le Fort se vida et le calme se rétablit.

Tout ce récit est véridique, et le fait a eu lieu, tel qu'il est décrit ci-dessus.

Un M. Chantelan, qui en fut le témoin oculaire le racontait encore dernièrement, à un missionnaire, qui visitait les travailleurs, sur la ligne du chemin de fer.—
A. N. Montpetit.

L'Oeuvre de la chambre Nouvelle

La France a nettement manifesté, le 16 novembre, son attachement aux doctrines d'ordre et de justice sociale, de paix et de liberté largement comprises et sincèrement pratiquées.

Ce sont là les idées et les sentiments que du haut de sa tribune retentissante, l'Echo de Paris n'a cessé de professer, de propager et défendre dans l'intérêt suppérieure de la patrie. Il peut donc à bon droit, se réjouir et se féliciter du résultat de la récente consultation nationale; il doit y puiser un nouveau stimulant pour l'urgent et dur labeur que comporte la solution des graves et difficiles problèmes de l'heure présente.

Au contact des rudes réalités de la guerre, le peuple français s'est dégagé des nébuleuses spéculations philosophiques d'origine germanique, qui risquaient d'obscurcir son clair bon sens; il a répudié les utopies collectivistes d'importation d'outre-Rhin ou d'outremer, qui menaçaient de détruire les bases de toute société; sans rien abandonner de ses légitimes aspirations vers un progrès social, qui est la condition même de son avenir, il a énergiquement marqué sa répulsion pour les sanglants désordres qui ravagent l'orient de l'Europe.

Le peuple français veut, de toute la force de sa volonté, vivre et se perpétuer dans les conditions de rayonnement extérieur et de prospérité intérieur que lui méritent un magnifique passé de gloire et de travail et le puissant prestige d'une triomphante victoire achetée au prix d'incomparables sacrifices. A ses mandataires il a confié la charge de réaliser ses volontés en dépit des obstacles créés sur les chemins du présent et de l'avenir par la guerre et par la paix.

Nul, parmi les élus d'hier, ne méconnaît l'importance de la tâche aussi noble que redoutable qui doit incomber demain au parlement. Nul n'ignore en France que, dans le moment présent, la question économique et plus particulièrement la question financière dominent la situation et pèsent du poids le plus lourd sur les destinées du pays.

L'établissement d'un budget loyal, honnête, sincère et clair constitue le grave problème qui sollicitera, dès la première heure, l'action énergique des Chambres. Les mieux disposés d'entre nos alliés, les plus ardemment dévoués à la France, nous pressent instamment d'accomplir cet acte primordial d'une sage administration des affaires de notre pays. Jusque là, intimidée ou effravée par le gouffre de notre passif, leur confiance peut hésiter à nous ouvrir largement un crédit dont l'urgente nécessité s'impose plus impérieusement de jour en jour.

C'est bien ici le cas de rappeler que les bonnes finances sont essentiellement fonction d'une bonne politique.

C'est au gouvernement de demain, aidé et soutenu par le Parlement qu'il appartient dedéfinir et d'adopter une politique qui réponde à la situation nouvelle de la France et aux volontés manifestement exprimées dans la consultation nationale du 16 novembre.

Dans le domaine des relations extérieures, la nation entend vivre et travailler dans une atmosphère de sécurité absolue; elle se sentira d'autant que ses alliances et ses précieuses amitiés seront plus étraitement resserrées et plus heureusement développées. Elle exige l'application intégrale, loyale et sans conteste du traité de paix imposé à ses ennemis d'hier.

Elle veut mettre en valeur un très riche domaine colonial, dont les limites satisfront pleinement toutes ses ambitions.

Dans le domaine économique, le pays considère que les éléments essentiels de son relèvement sont constitués par l'admirable fécondité de la terre de France, dont les productions si variées peuvent et doivent se développer sans arrêt, grâce aussi bien à l'introduction dans nos campagnes de méthodes de culture perfectionnées, d'outillages modernisés, qu'à la création de groupements professionnels intelligemment et activement guidés dans la voie du progrès agricole par l'exploitation rationnelle des minières de fer dont nous possédons, en quelque sorte, le contrôle dans l'ancien continent; par les reserves des puissantes forces hydrauliques de nos montagnes, dont l'aménagement et l'utilisation pourront, dans une certaine mesure, combler un jour notre déficit en charbon; par les industries de luxe dont la France détient le précieux et insaisissable monopole, grâce au sens artistique de nos ouvriers et de nos artisans, fruit du génie de la race et d'une éducation plusieurs fois séculaire.

La politique de la terre, du fer, de l'eau, des industries d'art s'impose aux conceptions économiques du gouvernement. A lui le soin de se déterminer et de marcher dans la voie qu'il aura adoptée, après étude et mûres réflexions, avec une énergie et une continuité de vues qui décourageront les récriminations et les résistances.

A l'intérieur, la France laborieuse s'élève avec force contre les vaines et criminelles agitations qui la frustreraient du légitime produit de ses labeurs d'hier et de demain. Loin de détournerses yeux des problèmes sociaux, elle a le ferme dessein de le regarder en face dans le clair souvenir des mutuelles abnégations consenties sur les champs de bataille par les enfants d'une même mère : la Patrie française.

Ces difficultés irritantes, elle veut les résoudre au mieux de l'intérêt national, dans une entente généreuse de l'intelligence, du capital et du travail, capable de donner sans cesse à tous plus de douceur de vivre et d'apporter un bien-être toujours croissant dans les foyers des humbles.

Et qu'il nous soit permis d'évoquer l'impérissable mémoire de l'homme de grand coeur et de noble pensée, l'illustre collaborateur de l'Echo de Paris, le comte Albert de Mun. Sa vie fut un long acte de dévouement à la Patrie et aux classes populaires; sa généreuse et féconde inspiration est à la base de toute notre législation ouvrière et ce n'est certes pas de lui qu'il a dépendu que cet-

te législation ne puisse soutenir victorieusement la comparaison avec celle qui nous vient du versant oriental des Vosges, personnifiée par les représentants de nos provinces recouvrées.

Nous ne cesserons pas de nous réclamer ici des doctrines et des exemples d'Albert de Mun.

A ces problèmes de la vie économique et de la vie sociale de la nation se rattachent étroitement la question de la réduction des charges militaires et celle des droits des familles nombreuses. La situation de la France victorieuse n'est plus ce qu'elle était au lendemain de nos désastres de 70. Il est donc logique et indispensable d'alléger très sensible ment l'écrasant fardeau que le pays avait jadis consenti pour sauvegarder son honneur et son indépendance; il reste entendu, d'ailleurs, que ces biens, les plus précieux du monde, resteront à jamais protégés contre les audacieuses tentatives des jaloux et des rapaces, et que sera pleinement assuré le recouvrement intégral des créances hypothécaires à long terme imposées à nos ennemis d'hier.

La France a subi dans la fleur de sa jeunesse et l'espoir de l'avenir des pertes pour longtemps irréparables; ses facultés productrices en sont cruellement affaiblies. Ou bien notre pays deviendra la terre des foyers peuplés, ou bien la noble race des Francs s'étendra dans la suite des années, elle disparaîtra enveloppée, certes, d'une incomparable auréole de gloire, mais sa disparition n'en sera pas moins le plus grand malheur pour l'humanité.

Il importe donc d'envisager l'adoption de mesures d'ordre matériel et moral propres à multiplier les familles nombreuses, il faut créer en France la religion du foyer peuplé qui s'identifie avec la religion de la Patrie.

L'exploitation d'une victoire chèrement achetée, la reconstitution de nos forces économiques, le développement de la prospérité nationale dans le travail et dans la paix, la solution des problèmes sociaux, telle est dans son ensemble l'oeuvre considérable, l'oeuvre immense proposée aux énergiques efforts des hommes de bonne volonté, nouveaux mandataires du peuple français.

Ils arrivent au Parlement, étrangers, par leur vie antérieure, aux factions des partis; ils n'ont aucun goût pour les âpres batailles livrées inconsidérément au pouvoir; ils veulent travailler dans la claire compréhension de la situation difficile du pays, dans la collaboration des compétences reconnues, dans l'abdication de toute ambition personnelle, dans l'union, dans la concorde, dans l'observation d'une discipline librement acceptée pour l'honneur et le bonheur de la France.

La guerre n'a pas été seulement une sublime occasion d'union des classes dans l'amour de la Patrie et la défense de ses foyers menacés, elle a aussi rapproché des croyances très diverses. De ce contact étroit des coeurs dans la souffrance et dans la mort est née une conception plus intelligente, plus large, plus généreuse de la liberté. Et il apparaît à tous que les lois de l'Etat, quelles qu'elles soient, doivent, dans leur application ne pas cesser d'être en harmonie avec le respect des consciences, la liberté et les droits individuels largement interprétés et sincèrement pratiqués dans toutes les manifestation de l'activité sociale.

C'est dans cet état d'âme et ces fermes intentions que les nouveaux représentants du peuple aborderont la longue série des lourds travaux parlementaires qui sollicitent toute l'énergiie de leur bonne volonté, et toute l'ardeur de leurs sentiments patriotiques.

Général de CASTELNAU

L'écroulement du système wilsonien et la mise en vigueur du traité de Versailles

La mise en vigueur du traité de Versailles était fixée au 1er décembre. Cette date n'a pu être maintenue. La gouvernement allemand, résolu à nous opposer la plus grande force d'inertie, joue de tous les moyens en son pouvoir pour différer l'exécution des engagements qu'il a dû prendre. Rappelant les plénipotentiaires qu'il avait envoyés à Versailles sur notre invitation pour conclure les arrangements indispensables avec les représentants des puissances alliées, [illegible] que le texte de Versailles [illegible] officiers coupables [illegible] les lois de la guerre [illegible] sont restés [illegible] jour, que nous libérions sans plus attendre ses prisonniers de guerre [illegible] entendait se conformer sans retard au traité du 28 juin, puisque pareille [illegible] y est [illegible] serite.

Pour l'ajournement souhaité par par l'Allemagne a-t-il fini par pre- Est-ce à dire que les Allemands aient repris de leur ancienne force? Nullement, leur déroute des provinces baltiques et le redoublement de leur détresse économique attestent avec éloquence combien ils sont impotents. La vérité c'est qu'un événement pressenti depuis longtemps par tous ceux qui savent se servir de leurs yeux et de leurs oreilles, s'est produit au grand jour : le système wilsonien s'est écroulé avec fracas.

Le 19 novembre, le sénat de Washington a refusé de ratifier le traité de paix. Il ne changera d'attitude que si les démocrates, partisans de M. Wilson, se ralliant aux réserves présentées par M. Lodge, au nom des républicains, permettent à la majorité des 2/3, stipulée par la loi, de se constituer.

Ces réserves édictent la mort de l'internationalisme cher au président des Etats-Unis. L'Amérique est résolue à poursuivre sa politique traditionelle de jaloux isolement. Elle entend conserver l'intégralité de ses droits souverains. C'est le voeu des soldats qui, revenant d'Europe, acclament les adversaires de la Société des Nations. C'est le désir des industriels qu'ont inquiétés, dans les dernières grèves, les menées des ouvriers étrangers. Certes, le nouveau monde ne se retirera pas de l'ancien : mais il ne conclura avec lui que des accords précis et limités dans leur objet. Pour le moment, forcé de s'incliner devant la force de ses adversaires, le président a dû rappeler la délégation américaine de Paris, et, vendredi soir, ni M. Clemenceau ni sir Eyre Crowe n'ont pu obtenir de M. Pok qu'il prolongeât son séjour. A Washington même par la voix de leurs ambassadeurs, la France et l'Angleterre vont renouveler leurs instances. Le traité de Versailles étant fondé sur le système wilsonien, ainsi mis en défaut, on comprend que l'Allemagne croit le moment de s'y soustraire.

Les gouvernements de Londres et de Paris, très efficacement rapprochés par les conversations que MM. Poincaré et Pichon ont eues récemment à Londres avec M. Lloyd George et ses collègues, n'ont pas à hésiter sur la conduite à tenir.

Il est trop tard aujourd'hui pour disjoindre la Société des Nations du traité de paix. Mais tout en tirant de la Société des Nations le parti juridique nécessaire à la mise en vigueur de ce traité, qu'on la fasse hardiment évoluer vers un efficace système d'alliances. Du coup, les réserves agréables aux sénateurs républicains ne nous embarrassent plus.

Renonçant au système wilsonien, il faut arrêter sans nouveau retard les frais de la politique wilsonienne qui nous a coûté si cher, en Italie et en Roumanie notamment. Les Etats-Unis ne veulent plus être le gendarme universel: eh bien! que les arrêts qu'ils nous ont imposés au titre de juge universel disparraisent.

Enfin, resserrons l'entente cordiale, restituons-lui sa force originelle.

Si ces résultats se dessinent, les Allemands en seront pour de très courtes espérances.— *Pertinax.*

UNE PETITE ANECDOTE

Le docteur X... se promenant dans un jardin public, un homme très bien vêtu l'aborde et lui prend la main :

— Vous ne me reconnaissez pas?

— Non, monsieur, votre nom m'est aussi étranger que votre figure.

— Je suis negociant à Lile, où j'ai eu l'honneur de vous voir dans le voyage que vous fites, il y a cinq ans.

— J'ai fait un voyage à Lille, cela est vrai, je ne crois pas vous y avoir vu.

(*Ici l'inconnu tire sa tabatière*).

— Vous offrirai-je du tabac?

— Je vous rends grâce, je n'en prends point.

— Il me semble que vous en preniez autrefois?

— J'y ai renoncé.

— Soit. Comment pouvez-vous ne pas me reconnaître, moi, qui ai étudié avec vous au collège d'Harcourt? Je vous quitte dans l'espérance pourtant que vous vous rappellerez bientôt un de vos anciens amis.

L'inconnu prend congé du docteur, qui continue sa promenade. Un demi-quart d'heure après il revient, même discours de sa part, même réponse du docteur; nouvelles offres de tabac, nouveaux refus plus marqués que les premiers.

— Je vous ai dit que je n'en prenais plus!

— Je l'avais oublié, mais vous êtes terrible et votre défaut m'affecte singulièrement! Je voulais vous donner un souper dans l'hôtel où je loge.

— Je vous remercie, je ne soupe jamais.

Enfin le docteur impatienté quitte la partie. Il aperçoit à quelques pas des dames de sa connaissance et vite il va leur conter son aventure, en se félicitant beaucoup de n'avoir point accepté le tabac offert par une main suspecte.

— Mon ami, ajoute-t-il, à qui j'ai dit que je ne prenais plus de tabac, ne sait pas qu'avant hier, j'ai fait emplette d'une boite de 50 louis.

— De 50 louis, dit l'une des dames, cela doit être beau, je suis curieuse de la voir!

Le docteur fouille dans sa poche. Quelle est sa surprise! au lieu du bijou qu'il cherchait, il n'y trouve qu'un morceau de papier plié en quatre sur lequel étaient écrits ces mots :

"Puisque monsieur le docteur ne prend plus tabac, il n'a plus besoin de tabatière."

Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi, jeudi, le 5 février 1920, des soumissions pour la construction d'un édifice public à l'angle de la Première rue, Est, et la Huitième avenue, Calgary, Alta., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour édifice public, Calgary, Alta."

On peut consulter les plans et le devis et se procurer des formules de soumission aux bureaux de l'architecte en chef, du ministère des Travaux publics, Ottawa, de l'architecte résident, édifice de l'assistant receveur général, Calgary, Alta., de l'ingénieur de district, Edmonton, Alta., de l'architecte résident, édifice Lindsay, Winnipeg, Man., au bureau de poste, Brandon, Man., ainsi qu'aux bureaux du Builders' Exchange, à Winnipeg, Toronto et Montréal.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules fournies par le ministère conformément aux conditions mentionnées dans les dites formules.

Un chèque au montant de soixante-quinze mille dollars ($75,000), accepté par une banque à charte et payable à l'ordre du ministre des Travaux publics, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons des emprunts de guerre du Dominion ou des bons d'emprunt et des chèques, si c'est nécessaire, pour compléter le montant.

Remarque.—On peut se procurer des tracés bleus (blue prints) en s'adressant aux bureaux de l'architecte en chef, du ministère des Travaux publics, Ottawa, de l'architecte résident, Calgary, et de l'architecte résident, Winnipeg, Man., en fournissant un chèque de banque accepté pour la somme de cinquante dollars ($50) payable à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce chèque sera remis si le soumissionnaire offre une soumission regulière.

Par ordre,
R. C. DESROCHERS,
Secrétaire.

Ministere des Travaux publics,
Ottawa, 22 décembre 1919.



Le Pape Condamne les Modes Inconvenantes

La Semaine Religieuse de Québec

Oh! qu'il est grave, qu'il est urgent le devoir de répudier les exagérations de la mode, qui sont un fruit de la corruption chez ceux qui les ont inventées, et qui apportent une néfaste contribution à la corruption générale des moeurs!

S. S. Benoît XV aux membres de l'"Union féminine catholique" d'Italie.

L'anarchie des moeurs accompagne à peu près toujours l'anarchie des idées. Nous n'avons qu'à nous rappeler les époques de la Renaissance, de la Réforme et de la Révolution. Le dévergondage des esprits, en diminuant les vérités chez les fils des hommes, abaisse ce puissant rempart contre l'immortalité vantée par les esprits faux, a établi dans le monde moderne la libre propagande de l'erreur, les moeurs se sont abaissées, dans certaines sociétés, du moins, jusqu'au niveau de la bestialité. On a vu, en effet, dans ces derniers temps, des gens réputés bien élevés se livrer à des danses qui portent des noms d'animaux, précisément parce qu'elles imitent les mouvements de la bête.

Pareillement dans les modes, on en est venu à de telles audaces qu'un bon nombre de journaux, annonçant, dès septembre dernier, les toilettes féminines qui seraient portées, cet hiver, se plaisaient à citer cette parole révoltante d'un tailleur de New York: "Le nu, telle sera la mode prédominante cet hiver". Et les annonces illustrées de certaine presse quotidienne venaient bientôt confirmer, par leur érudité stupéfiante, l'annonce impudente du tailleur américain pour dames.

Tailleur pour dames! ... sont-ce bien des dames qui vont oser se vêtir, ou plutôt se devêtir ainsi, dans les réceptions et les bals de la saison qui commence? Hélas! il faut bien le reconnaître, le scandale des modes indécentes vient trop souvent des plus hautes classes de la société.

Disons-le donc encore une fois, dans l'espoir d'ouvrir les yeux aux femmes chrétiennes qui ont la faiblesse de se plier aux exigences infâmes d'une mode sans pudeur: la vanité, Mesdames, fait de chacune de vous une occasion de péché, quand elle n'en fait pas une cause de péché; vous semez le mal sur vos pas, et vous vous jugez non coupables. Comment osez-vous vous proclamer innocents du scandale que vous portez inévitablement partout où vous vous montrez, et cela rien que par vanité? Car, nous n'allons pas jusqu'à supposer que vous avez des motifs plus bas pour vous offrir ainsi en spectacle aux hommes. Restons même exclusivement sur le terrain de l'occasion de péché. Comment une femme chrétienne, qui sait très bien à moins de ne rien savoir, que le catéchisme nous fait une obligation grave d'éviter les occasions de péché, peut-elle sciemment devenir elle-même une occasion, et pour plusieurs prochaine, de péché. Prenez garde que le jugement de Dieu ne s'accorde pas avec le vôtre!

Femmes chrétiennes qui vous amusez jusqu'à ce point écoutez cet enseignement du deuxième évêque de Québec, Mgr de Saint-Vallier: "Il n'y a rien de plus aisé que de se perdre quand on est dans la disposition de vouloir être aimée autant qu'on le peut sans pécher mortellement et rien de plus sûr pour les confesseurs que de juger qu'une âme ne peut rien faire pour son salut et pour sa perfection pendant qu'elle est dans cette disposition. La vanité ouvre toutes les portes de l'âme, c'est-à-dire tous les sens au démon de l'impureté". Mandement contre "... abus" 22 décembre contre "certains abus" 22 décembre 1697.)

Femmes chrétiennes qui vous oubliez jusqu'à paraître en public dans des costumes indécents que avez-vous dans les yeux des hommes qui vous regardent? du respect? Non, rien que de la basse convoitise ou du mépris. Femmes chrétiennes qui ne craignez point de paraître à l'église dans des toilettes que la bonne éducation ne tolère pas même dans le [illegible]

[illegible]

... P. VII ...

[illegible]

... Pontifs, ... que ce désordre, après avoir été réprimé se reproduisait ont renouvelé les ordres les plus sévères pour y mettere un frein."

"C'est pour mettre un frein aux indécences révoltantes des modes féminines d'aujourd'hui que Sa Sainteté Benoît XV adressait récemment, dans une audience qu'il daignait leur accorder, les très graves recommandations suivantes aux membres de l'Union féminine catholique d'Italie, et, par elles, aux femmes catholique du monde entier, paroles salutaires, que nous nous faisons un devoir de reproduire ici textuellement (traduction de la Croix de Paris).

"Hâtons-nous de nous réjouir de la résolution qui a été formulée de travailler à ce que la femme ne se sente pas seulement le devoir d'être vertueuse, mais aussi celui de se montrer telle dans sa façon de vêtir. Une pareille résolution implique la nécessité du bon exemple que doit donner la femme catholique. oh! qu'il est urgent, le devoir de répudier ces exagérations de la mode, qui sont un fruit de la corruption chez qui les ont inventées (la très digne présidente de l'Union féminine catholique vient de le faire très justement remarquer), et qui apportent une néfaste contribution générale des moeurs!

Sur ce point, Nous croyons devoir insister d'une façon particulière. Nous savons, en effet, d'une part, que certaines façons de se vêtir, entrées aujourd'hui en usage parmi les femmes, sont dommageables au bien de la société parce qu'elles provoquent au mal; et d'autre part, c'est pour Nous un sujet d'étonnement et de stupeur on propage le venin et l'on semble en ignorer l'action malfaisante, on incendie la maison et l'on parait méconnaître la puissance destructrice du feu. Si l'on ne suppose pas cette ignorance, il devient une mode si contraire à la modestie qui devrait être l'ornement le plus beau de la femme chrétienne, autrement comment une seule femme aurait-elle pu en arriver à porter un habillement indécent jusque dans le lieu saint et à se présenter aux ministres naturels et les plus [illegible] de la [illegible] chrétienne

[illegible]

... dans les ... et ... religieuses.

[illegible] de cette conséquence ... est d'une importance capitale ... les femmes catholiques doivent se sentir obligées à la reconnaître, non seulement par une obligation individuelle mais encore par un devoir social. Nous voudrions en conséquence, que les nombreuses adhérentes à l'Union catholique féminine, réunies aujourd'hui en Notre présence, établissent entre elles une Ligue pour combattre les modes indécentes, pour ce qui les concerne tout d'abord, et, de plus, chez toutes les personnes et toutes les familles que leur influence peut atteindre. Il serait superflu de dire qu'une bonne mère ne pourrait jamais permettre à ses filles de céder aux fausses exigences d'une mode qui ne fût parfaitement réservée, mais il ne sera pas superflu de l'ajouter: plus élevé est le rang qu'une dame occupe et plus strict est son devoir de ne pas tolérer que ses visiteuses osent offenser la modestie par un habillement indécent. Un avertissement donné à temps empêcherait le renouvellement de l'audacieuse impertinence, qui viole les droits de l'hospitalité bien conçue, et peut-être l'écho du blâme arriverait-il opportunément à d'autres imprudentes fautrices de modes inconvenantes, celles-ci comprendraient qu'elles ne doivent pas s'entacher plus longtemps d'indécences pareilles ou analogues à celles que la sage dame aurait aussitôt réprouvées dès le premier moment où elle les aurait remarquées.

Nous croyons que les pères et les parents des courageuses ligueuses, doivent voir de bon oeil cette organisation contre les dérèglements de la mode: Nous voudrions certainement, qu'elle fût suscitée et favorisée de toutes façons par les pasteurs sacrés, qu'elle fût même par tous les prêtres auxquels incombe le soin des âmes, partout où la mode a franchi les limites de la modestie! Mais que Notre parole soit recueillie principalement par vous, ô très chères filles, qui avez déclaré vouloir exercer un apostolat au milieu du monde.

Qu'on ne croie pas, d'ailleurs, que le bon exemple serve seulement à l'oeuvre éducatrice qui revient directement à la femme, au sein de la famille comme au dehors de la famille, le courage chrétien qui donne vie au bon exemple de la femme dans les milieux vicés de notre époque, et en face du débordement des modes indécentes est au contraire le levier pour [illegible]

[illegible]

— A. H.

SAINT-BONIFACE

NOTES LOCALES

La fête de Noël a été célébrée avec éclat dans la cathédrale de Saint-Boniface. Le chant et la musique étaient magnifiques. Le choeur de la cathédrale sous l'habile direction du Professeur Hélie s'est montré digne de la réputation qu'il s'est acquise. Notre cathédrale devient vite une grande cathédrale. Elle fait honneur à l'Ouest français.

• • •

A sa dernière séance le conseil municipal de Saint-Boniface, a offert le fauteuil du maire à M. Hormisdas Béliveau, en marque d'appréciation et de réconnaissance pour les innombrables services qu'il a rendus à la municipalité durant son terme d'office.

• • •

La première séance du nouveau Conseil se tiendra samedi le 3 janvier à 8 heures du soir.

• • •

Les affaires ont été très prospères durant les fêtes, nos commerçants se montrent tous satisfaits.

• • •

Sa Grandeur Mgr Béliveau recevra les hommes le 1er janvier après la grand'messe et dans l'après-midi. Les dames seront admises le Jour des Rois.

• • •

UNION CANADIENNE

Notre chorale continue sa besogne avec ardeur. Les répétitions sont suivies très sérieusement et si ce n'avait été des quelques absences que nous déplorions, dimanche et lundi tout serait parfait. Il faut s'attendre à ce que, dorénavant, nous avions deux et même trois répétitions générales par semaine. La Chorale devra naturellement être au grand complet.

Les solistes ont fait un très bel effet, dimanche. Ce sera l'affaire des quelques répétitions qui vont suivre de donner à l'interprétation l'oratorio lunité, le fondu qui en feront ressortir la beauté.

Les billets sont actuellement en vente, au bureau de l'Association d'Education, 198, rue Aulneau. On en a confié un certain nombre à quelques membres de la Chorale. Il faudra se hâter, si l'on veut se procurer les meilleurs sièges.

Il n'y a que trois semaines à peine, d'ici le concert qui sera exécuté, le dimanche 18 janvier.

N'oublions pas que les recettes iront au fonds de l'orgue de la Cathédrale de Saint-Boniface. N'oublions pas non plus qu'il s'agit d'encourager une centaine de personnes qui ont, pendant quatre mois fait bien des sacrifices pour se rendre aux répétition, afin de donner de la consistance au mouvement artistique qui a pris son origine l'an dernier, parmi la population canadienne-française de Saint-Boniface et de Winnipeg. Développons notre goût artistique. Saisissons donc avec empressement les moyens qui s'offrent à notre ambition de bien faire dans ce domaine-là.

Les Nouvelles Richesses de la France

Si nous pouvions vivre dans un millier d'années, nous constaterions l'antiquité aux invasions des barbares, le moyen âge à la prise de Constantinople par les Turcs, les humains du trentième siècle, après Jésus-Christ, cloront l'ère de ce que nous appelons les temps modernes à la guerre mondiale qui dur de 1914 à 1919.

La France aborde cette période nouvelle avec des eléments naturels admirables, mais dans des conditions ethniques franchement défectueuses.

Au point de vue geographique, elle est le seul pays du monde qui soit à cheval sur les trois mers les plus fréquentées du globe, à un moment où la circulation maritime est et va devenir de plus en plus le fluide artériel de la vie des peuples.

Au point de vue climat, nous la voyons seule encore—avec les Etats-Unis d'Amérique—à les embrasser tous. Chez elle se rencontrent et se fondent pour ainsi dire les domaines des frimas septentrionaux et des ardentes effluves que féconde le soleil, avec ce privilège, unique lui aussi, que les eaux, si nous savons les répartir, ne manquent nulle part, à l'encontre de ce qu'on voit dans tant de pays chauds, pour accroître la productivité d'un sol apte à toutes les cultures.

Au point de vue des ressources naturelles, nous ne saurions trouver un autre pays qui en soit pourvu de plus abondantes et de plus variées.

Au-dessus de l'eau qui engendre la fertilité ou qui pourrait transporter cent fois plus de fardeaux que nous ne lui en confions nous avons l'eau qui crée la force. 9 millions de chevaux-vapeur, dont un dixième seulement est utilisé; nous avons des gisements métallifères nombreux, insuffisamment exploités; et beaucoup sont encore à découvrir.

Nous avons des carrières d'où peuvent sortir des matériaux de construction d'une infinie variété.

Nous avons enfin des sites admirables et nos pères nous ont laissé partout des merveilles artistiques que les hommes civilisés viendraient visiter dix fois plus nombreux si nous savions leur offrir une hospitalité plus confortable.

Et pour comble de bonheur, la France vient de récupérer, grâce à l'héroïsme de ses enfants, deux provinces où s'étalent les champs d'action, les plus féconds de l'activité humaine. A combien de travailleurs les mines de potasse du Sundgan, les houillères de la Sarre et surtout les minerais de fer et les grandes usiness de la Moselle ne peuvent-ils pas apporter des moyens de vivre, d'aisance de prospérité!

A cette terre privilégiée qui pourrait devenir le pays le plus riche du monde, que manque-t-il donc? Une population assez nombreuse pour mettre en valeur toutes ses ressources.

Assurément, si notre organisation était meilleure, si les efforts de tous étaient mieux coordonnés, l'amour du travail plus répandu partout, on pourrait admettre que 36 millions d'habitants, pourvus des outils les plus parfaits, animés d'une exceptionnelle ardeur au travail, sachant unir méthodiquement leurs volontés et utiliser au mieux leurs aptitudes seraient capables de suffire à cette énorme tâche, mais le moment présent ne nous trouve pas en possession de ces conditions de rendement maximum, auxquelles notre tempérament propre semble invinciblement réfractaire. Nous aimons travailler avec des procédés traditionnels et nous avons quelque aversion pour le labeur en commun, scientifique et discipliné, ce qui diminue grandement son efficacité. Pour exécuter la même besogne il faut plus de bras en France que dans d'autres pays, et les bras nous manquent. Déjà dans les années de paix qui nous apparaissent aujourd'hui si lointains, le nombre insuffisant de nos travailleurs appelait en France une multitude d'étrangers italiens, belges, espagnols, allemands même. Que sera-ce quand nous devrons mettre en valeur des ressources méconnues ou nouvelles!

Persuadons-nous bien toutefois que notre beau pays ne restera pas inexploité. Nos ennemis ont un axiome utile à méditer: "Quand il y a quelque part un bon morceau à manger il passe toujours quelqu'un qui le mange."

C'est là une menace inquiétante de dénationalisation ou pis encore de nouvelle invasion.

Ainsi le peuple français se trouve en présence d'une tâche immense à accomplir; s'il veut y réussir, il faut beaucoup plus d'hommes qu'il n'en met au monde. Dès lors, ou bien nos concitoyens donneront naissance à de saines et nombreuses familles ou bien la France sera envahie par des bras étranger qui y apporteront au début des instruments et des procédés de travail, et, après quelques années, des engins de guerre qui supprimeront notre vieille race. Tel est le dilemme.

Victor CAMBON.

PENSEES

Si vous voulez que vos lectures laissent en vous des impressions durables, bornez-vous à quelques auteurs pleins d'un esprit sage, et nourrissez-vous de leurs écrits.

• • •

Il faut lire pour s'instruire, pour se corriger et pour se consoler.

• • •

Ne faites pas de lectures précipitées.

• • •

Il faut parcourir beaucoup de livres pour meubler sa mémoire; mais quand on veût se former un goût sur et un bon style, il faut lire peu et tous dans le genre de son talent.

• • •

Lisez avec réflexion, c'est-à-dire, efforcez-vous de graver dans la mémoire les choses et même les expressions; rendez vous compte de votre lecture et, s'il se peut, rédigez-en une espèce d'analyse.

Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi, lundi, le 12 janvier, 1920, des soumissions, pour enlever le vieil ascenseur plan incliné pour le déchargement de la malle et la construction d'un nouvel ascenseur et reparation à l'édifice connu comme "Immigration Building" (Bureau Postal "A", Winnipeg.

Les soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné et porter sur l'enveloppe en sus de l'adresse: "Soumission pour la construction d'un nouvel ascenseur et réparations au Bureau de Poste "A", Winnipeg, Man.

On peut consulter les plans et devis et se procurer des formules de soumission au bureau de l'Architecte-en-Chef, Bureau des Travaux Publics, Ottawa, de l'architecte résident, bureau des Travaux publics, Edifice Lindsay, Winnipeg, Man., et au Maître de Poste, Brandon, Man.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules fournies par le ministère conformément aux conditions mentionnées dans les dites formules.

Un chèque égal à 10 p. c. du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. On accepter aussi comme garantie des bons des emprunts de guerre du Dominion, ou des bons d'emprunts et des chèques pour compléter le montant.

Par ordre,

R. C. DESROCHERS,
Secrétaire.

Ottawa, le 20 décembre 1919.
Ministère des Travaux publics.

Le jeune Walter William Brennan qui était disparu depuis le 16 novembre dernier a été retrouvé à Marquette, Man. Il a été signalé à son père par le maître de Poste, M. Bailey. M. Brennan, père, remercie les personnes qui l'ont aidé dans ses recherches.

PETITES ANNONCES

ON DEMANDE—Une jeune fille comme commis. S'adresser: Foch Café, St-Boniface.

A VENDRE—Un piano en bonne condition. S'adresser au bureau du journal.